

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1068

présenté par

Mme Poletti, M. Menuel, M. Abad, Mme Meunier, M. Lurton, M. Reda, M. Bony, M. Dive,
M. Fasquelle, Mme Valérie Boyer, M. Forissier, M. Aubert et Mme Bassire

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.